



HAL
open science

”Écolier, ou plutôt singe de Bourdaloue”: portrait du satirique en prédicateur

Volker Schröder

► **To cite this version:**

Volker Schröder. ”Écolier, ou plutôt singe de Bourdaloue”: portrait du satirique en prédicateur. *Papers on French Seventeenth Century Literature*, 2004, 31 (61), pp.539-553. halshs-02431256

HAL Id: halshs-02431256

<https://shs.hal.science/halshs-02431256>

Submitted on 7 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Texte paru dans:

Papers on French Seventeenth Century Literature XXXI, 61 (2004), p. 539-553

Volker Schröder

**« Ecolier, ou plutôt singe de Bourdaloue » :
portrait du satirique en prédicateur**

Au beau milieu de la très longue diatribe contre les femmes qui marque le retour fracassant de Boileau à la satire, ostensiblement «abjurée» un quart de siècle auparavant, le poète se présente comme un «Nouveau Prédicateur [...] / Ecolier, ou plutôt singe de Bourdaloue»; dans l'avertissement qui précède cette dixième satire, l'auteur met en parallèle ses «prédications» contre les vices du sexe et les «Satires que les Prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts»¹. Si elles sont parfois évoquées par les critiques, ces comparaisons appuyées entre le métier du satirique et celui du sermonnaire n'ont, à ma connaissance, guère été examinées de plus près, alors qu'elles ne laissent pas de soulever bien des questions. Quels motifs, quels développements amènent Boileau, en 1694, à se réclamer du grand prédicateur jésuite? Le satirique est-il sincère et sérieux, ou se moque-t-il – mais de qui au juste? A quoi bon revêtir ce nouveau masque simiesque, au lieu de s'en tenir à la *persona* plus noble du «vieux Lion» (*Ep. V*, v. 18)?

Pour apporter quelques éléments de réponse, j'essaierai de situer ce rapprochement entre sermons et satires dans le contexte culturel de la fin du XVII^e siècle, époque à laquelle la prédication fait l'objet de débats particulièrement intenses. De nombreuses études ont déjà analysé la position de La Bruyère dans cette conjoncture²; il m'a paru que Boileau pourrait béné-

¹ Boileau, *Satire X*, vv. 345-346 et «Au Lecteur». Toutes les citations des *Satires* et des *Epîtres* se rapportent à l'édition de Charles-H. Boudhors (Paris, Les Belles Lettres, 1934 et 1939, respectivement); les références ultérieures seront données entre parenthèses dans le texte. Ici comme dans les autres citations de textes anciens, je modernise la graphie (sauf quand il s'agit de «satyre»); pour la ponctuation et les majuscules, je respecte l'usage des éditions utilisées.

² On lira avec profit les principales études sur ce sujet, même si Boileau et la satire y apparaissent peu: Jacques Truchet, «Place et signification du chapitre *De la Chaire* dans les *Caractères* de La Bruyère», *L'Information littéraire* 17, 1965, pp. 93-101; Volker Kapp, «L'éloquence du barreau et l'éloquence de la chaire», *PFSCS* 9, 1978, pp. 173-196; Ulrich Schulz-Buschhaus, «La Bruyère et l'éloquence de la chaire», dans *La*

ficier du même éclairage, quoiqu'en l'absence d'un texte comparable au chapitre «De la Chaire» des *Caractères*, il faille glaner ça et là divers morceaux sporadiques et tenter de les interpréter dans cette perspective. Au-delà de la seule *Satire X*, il s'agira ici de mettre en valeur certaines inflexions de la pratique poétique du «dernier» Boileau (c'est-à-dire, pour l'essentiel, l'auteur des dernières satires et des «épîtres nouvelles»), notamment en ce qui concerne le rapport entre satire et religion³.

D'un *sermo* à l'autre

Avant de nous concentrer sur les années 1680-1710, citons rapidement quelques textes antérieurs qui font entrevoir la tradition dans laquelle viennent s'inscrire, à leur façon, les déclarations de Boileau. Selon Pascal Debailly, c'est à Josse Bade que remonte ce «parallèle séduisant entre le poète satirique et le prédicateur chrétien», parallèle destiné à «amadouer les autorités ecclésiastiques»: en 1500, dans les *Praenotamenta* à son édition des satires d'Horace, l'humaniste flamand assimile en effet les *sermones* du poète romain (car tel est le titre donné par celui-ci à ses satires) à ceux de «nos prédicateurs», les uns comme les autres ayant pour but d'extirper les vices, en conversant familièrement⁴. Un siècle plus tard, Vauquelin de La Fresnaye traduit en français les théories renaissantes:

Pensée religieuse dans la littérature et la civilisation du XVII^e siècle en France, éd. par Manfred Tietz et Volker Kapp, Paris–Seattle–Tübingen, Biblio 17, 1983, pp. 253–267; Jean-Pierre Landry, «La Bruyère et les prédicateurs», *PFSCCL* 48, 1998, pp. 27-40.

³ Ma contribution entend ainsi compléter l'étude avant tout thématique de François-Xavier Cuche, qui a souligné l'irruption des grandes querelles religieuses dans le genre de la satire en vers à la fin du règne de Louis XIV («Dieu et les “satyres”»: les satires religieuses de François Gacon et leurs modèles à la fin du XVII^e siècle», *Littératures classiques* 24, 1995, pp. 195-208). Allen G. Wood a de son côté mis en rapport satire et prédication sur le plan de la rhétorique épideictique, au moyen d'une comparaison entre la *Satire IX* de Boileau et l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* de Bossuet, sans cependant considérer la dimension critique voire satirique des sermons proprement dits («Les noms placés dans les niches: Satires and Sermons», *PFSCCL* 16, 1982, pp. 89-101). Voir aussi un riche article de Georges May, qui vise à démontrer l'influence des sermons de Bourdaloue, et notamment de ses «portraits», sur le roman du XVIII^e siècle, et qui cite en passant les vers de Boileau («The Sermon and the Novel in France: The Example of Bourdaloue», *Comparative Literature Studies* 6, 1969, pp. 230-252).

⁴ Pascal Debailly, «La satire lucilienne et la poétique du blâme», dans *Poétiques de la Renaissance*, sous la dir. de Perrine Galand-Hallyn et Fernand Hallyn, Genève, Droz, 2001, p. 386. Quant aux *Epîtres* d'Horace, Bade les compare à celles de saint Paul, puisque comme ces dernières elles servent à enseigner la vertu.

Aussi il [Horace] a compris les Satyres sous le nom de Sermons, pris du mot Latin *Sermo*, qui n'est autre chose que le devis familier et commun d'entre un ou deux devisants ensemble. Et pour cette raison (et que pareillement Horace reprend les vices en ses Sermons) il est vraisemblable que l'usage a fait appeler de ce nom les prédications de nos prêcheurs⁵.

Tout au long du XVII^e siècle, le parallèle des deux *sermones* constitue un lieu commun auquel les satiriques peuvent, quand ils le souhaitent, recourir pour légitimer leurs médisances. «Nos vers sont des Sermons», écrit Du Lorens dans son premier recueil, et il insiste:

C'est un brave Sermon qu'une juste Satyre,
Qui les mord en riant, et les pince sans rire,
Ces jeunes débauchés, ces piliers de bordeaux [...]⁶

En 1666, Furetière étend le *topos* au roman et à la comédie, en développant une distinction intéressante:

il faut considérer qu'il n'y a que trop de prédicateurs qui exhortent aux grandes vertus et qui crient contre les grands vices, et il y en a très peu qui reprennent les défauts ordinaires qui sont d'autant plus dangereux qu'ils sont plus fréquents [...] Ne voit-on pas tous les jours une infinité d'esprits bourrus, d'importuns, d'avares, de chicaneurs, de fanfarons, de coquets et de coquettes? Cependant y a-t-il quelqu'un qui les ose avertir de leurs défauts et de leurs sottises, si ce n'est la comédie ou la satire⁷?

Il y aurait ainsi moins une concurrence directe qu'une certaine division du travail entre sermonnaires et satiriques, qui se partagent le champ des travers humains: d'un côté, les «grands» vices et péchés; de l'autre, les «défauts ordinaires», qui sont de légère conséquence pour le bien public et le salut des âmes et peuvent donc être traités sur le mode comique – rétrécissement significatif du domaine de la satire, devenue moins libre et plus modeste depuis l'avènement de Louis XIV.

Boileau, de son côté, n'a pas attendu la *Satire X* pour parler de sermons et de prédicateurs; signalons brièvement au moins les principaux endroits

⁵ *Discours pour servir de préface sur le sujet de la Satyre* (1604), dans *Diverses Poésies*, Genève, Slatkine, 1968, pp. 129-130. Voir aussi son *Art poétique*, *ibid.*, p. 66.

⁶ *Satyres*, Paris, Villery, 1624, II, 2, p. 98. Cf. «Le Libraire au Lecteur» dans le dernier recueil des *Satyres* de l'auteur: «Lecteur, Régnier et Du Lorens / Ont réussi dans la Satyre, [...] / Et pour reprendre les pécheurs, / Les plus suivis de nos prêcheurs, / A leur égard sont des Novices» (Paris, Sommaille, 1646, non paginé).

⁷ *Le Roman bourgeois*, éd. Jacques Prévôt, Paris, Gallimard, 1981, p. 23.

pertinents pour notre propos⁸. On rencontre le *topos* dès 1663, dans les stances par lesquelles le jeune Despréaux soutient Molière dans la querelle de l'*Ecole des femmes*: «ta plus burlesque parole / Est souvent un docte sermon»⁹. Le poète en fait un usage autrement complexe à la fin de sa *Satire I*, en mettant la référence aux prêcheurs dans la bouche d'un *adversarius* libertin, d'un «esprit qu'irrite la Satire» et qui interrompt ainsi les déclamations juvénaliennes de Damon:

«Tout beau, dira quelqu'un, vous entrez en furie.
A quoi bon ces grands mots? Doucement, je vous prie:
Ou bien montez en Chaire, et là, comme un Docteur,
Allez de vos sermons endormir l'Auditeur.
C'est là que bien ou mal, on a droit de tout dire.» (*Sat. I*, vv. 145-149)

Rappel à l'ordre auquel fait écho, dans la *Satire IX*, le conseil qu'«on» donne à l'«Esprit» du satirique: «laissez à Feuillet réformer l'Univers» (v. 249); et une note de préciser qu'il s'agit d'un «fameux Prédicateur fort outré dans ses prédications». La même satire raille aussi une nouvelle fois le pouvoir soporifique que l'éloquence de la chaire exerce sur l'auditeur, et tout particulièrement sur le poète lui-même: «Peut-on si bien prêcher qu'il ne dorme au sermon?» (v. 126)¹⁰.

Sans m'attarder sur ces bribes de dialogue fort ironiques, dans lesquelles il est difficile de repérer une «position» univoque de l'auteur, je noterai seulement qu'elles attestent déjà la présence, en filigrane des premières satires, du paradigme homilétique: concurrent à la fois moqué et envié, le sermon chrétien apparaît ici comme le pendant pour ainsi dire officiel du *sermo* satirique, plus grave et plus ennuyeux certes que celui-ci mais aussi plus autorisé à se servir de «grands mots» pour tonner, *ex cathedra*, contre les vices du siècle. A l'instar d'autres satiriques avant lui, le jeune Despréaux semble regarder l'orateur sacré comme son double, son rival, son

⁸ Je néglige diverses occurrences du verbe «prêcher», les railleries réitérées sur les abbés Cotin et Cassagnes, etc.

⁹ Boileau, *Œuvres complètes*, éd. Françoise Escal, Paris, Gallimard, 1966, p. 246. Dans *Le Portrait du peintre ou la contre-critique de l'Ecole des femmes*, Boursault récuse cette comparaison: «Outre qu'un Satyrique est un homme suspect / Au seul mot de Sermon nous devons du respect: / C'est une vérité qu'on ne peut contredire; / Un Sermon touche l'Ame et jamais ne fait rire» (Paris, Guignard, [1663], p. 34).

¹⁰ Le Verrier commente ainsi ce vers: «Il est vrai qu'il n'y a guère de sermon où l'auteur ne s'endorme. Mais qu'il trouve un excellent Prédicateur, l'envie de dormir lui prend moins qu'à personne»; le commentaire cite ensuite les jugements que Boileau aurait formulés un jour, à la demande de Louis XIV, sur divers prédicateurs en vogue (*Les Satires de Boileau commentées par lui-même...*, éd. Frédéric Lachèvre, Le Vésinet, 1906, pp. 96-97).

frère... – à l'image peut-être de son frère aîné Jacques, «l'abbé Boileau», docteur en théologie et prédicateur. Mais avant la satire des femmes, le *paragone* traditionnel entre satire et sermon n'est mobilisé tout au plus qu'accessoirement: soulignons surtout que, en dépit de l'exemple fourni par Vauquelin, ni le «Discours sur la Satire» ni l'*Art poétique* n'allègent la prédication chrétienne pour caractériser et légitimer la poésie satirique.

La satire des «nouveaux prédicateurs»

Publiées en 1686, les *Conversations morales* de Madeleine de Scudéry comportent un entretien «De la médisance» dans laquelle la romancière, sans jamais nommer le satirique, «fait le procès de son vieil ennemi Des-préaux»¹¹. Au cours de cette longue conversation, «le sage Almedor» invoque l'exemple du sermon pour critiquer la composante la plus scandaleuse de la pratique satirique de Boileau, c'est-à-dire les attaques personnelles:

j'aime assez la bonne et véritable satire également capable d'instruire et de plaire, lorsque ne nommant, ni ne désignant aucun particulier, elle rit seulement de nos folies communes, où personne ne se trouve, quoique tout le monde s'y puisse trouver. En effet, nos sages et savants Prédicateurs qui ont le pouvoir de faire une sainte critique de tous les dérèglements des hommes, parlent contre tous les vices, sans marquer pourtant jamais nuls vicieux, tous leurs auditeurs s'entendent blâmer selon qu'ils le méritent sans s'en plaindre, parce que chaque particulier sait seul la part qu'il a aux choses que l'Orateur reproche aux hommes en général¹².

C'est donc manifestement au lectorat de Scudéry que Boileau s'adresse lorsqu'il affirme que la *Satire X* satisfait à ces exigences:

toutes les peintures que je fais dans ma Satire sont si générales, que bien loin d'appréhender que les Femmes s'en offensent, c'est sur leur approbation et sur leur curiosité que je fonde la plus grande espérance du succès de mon Ouvrage.

– et comme chez Scudéry, l'insistance sur la généralité de la critique ne manque pas d'amener la référence aux orateurs chrétiens:

¹¹ Phillip J. Wolfe, «Introduction», *Choix de conversations de Mlle de Scudéry*, Ravenna, Longo, p. 20.

¹² «De la médisance», *ibid.*, p. 137.

J'espère donc que j'obtiendrai aisément ma grâce et qu'elles ne seront pas plus choquées des prédications que je fais contre leurs défauts dans cette Satire, que des Satires que les Prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts. («Au Lecteur», p. 84)

Charles Perrault a dénoncé la fausseté de ces déclarations, en rappelant – non sans raison – que tout en prétendant ne plus attaquer les personnes, l'auteur «l'a fait encore dans cette dernière Satyre, et d'une manière qui a déplu aux plus enclins à la médisance»¹³. Mais si la mauvaise foi de Boileau est indéniable, le chiasme qui met en regard les «prédications» du satirique et les «satires» des prédicateurs n'en reste pas moins valable; car, quoi qu'en dise Scudéry, à cette époque les sermons eux-mêmes ne se bornaient pas toujours à la censure générale des vices «sans marquer jamais nuls vicieux». C'est justement au Père Bourdaloue qu'est souvent imputée l'invasion de la chaire par les «portraits» ou «caractères» détaillés qui suscitent les «applications» aux individus, que l'orateur le veuille ou non. On connaît la phrase de Mme de Sévigné: «On dit qu'il [Bourdaloue] s'est mis à dépeindre les gens, et que l'autre jour il fit trois points de la retraite de Tréville; il n'y manquait que le nom; mais il n'en était pas besoin.»¹⁴ L'abbé d'Olivet affirme que dans sa «jeunesse» (il est né en 1682) la «mode» de faire des caractères était «la fureur des prédicateurs, mauvaises copies du P. Bourdaloue»: celui-ci avait banni les spéculations abstraites en faveur d'«un détail merveilleux, où la vie des hommes était peinte au naturel [...] ce que les jeunes prédicateurs tâchèrent le plus d'imiter. On ne vit que portraits, que caractères dans leurs sermons.»¹⁵ En 1711, le Père

¹³ *L'Apologie des femmes*, Paris, Coignard, 1694, «Préface», p. 3. Antoine Arnauld a défendu Boileau contre cette accusation de médisance, approuvant expressément la comparaison qu'il fait entre sa satire et les sermons (lettre à Perrault, dans Boileau, *Œuvres complètes*, éd. citée, pp. 584-585). Rappelons aussi le passage dans lequel La Bruyère prend pareillement le parti de Boileau: «Il paraît une nouvelle satire écrite contre les vices en général [...] où personne n'est nommé ni désigné, où nulle femme vertueuse ne peut ni ne doit se reconnaître; un Bourdaloue en chaire ne fait point de peintures du crime ni plus vives ni plus innocentes: il n'importe, *c'est médisance, c'est calomnie*» (préface au Discours de réception à l'Académie française, dans *Les Caractères*, éd. Emmanuel Bury, Paris, Le Livre de Poche, 1995, p. 612).

¹⁴ Lettre du 25 décembre 1671, dans *Correspondance*, éd. Roger Duchêne, t. I, Paris, Gallimard, 1973, p. 402. Les spécialistes de Bourdaloue semblent divisés sur la question de savoir si le prédicateur usait réellement de portraits «à clé» et d'allusions identifiables dans ses sermons; mais ce qui nous importe ici avant tout, c'est que, selon Sévigné, «on» le disait.

¹⁵ *Histoire de l'Académie française*, éd. Ch.-L. Livet, t. II, Paris, Didier, 1858, pp. 321-322 (pages qui font partie du chapitre sur La Bruyère).

Gaichies, de l'Oratoire, retrace lui aussi cette blâmable convergence entre la prédication et «la satire»:

Il y a un demi-siècle que le Prédicateur triomphait par la description des lieux, des événements etc.; cet amusement est tombé. On s'est ensuite jeté sur les portraits; on a peint vivement les mœurs des hommes, sur le modèle des caractères des anciens; la satire grossissait l'auditoire. Il semble que ce goût soit sur son déclin, et que la charité soit parvenue à supprimer ces peintures critiques, ou du moins à les adoucir¹⁶.

En agrémentant leurs sermons de telles «peintures critiques», faites «vivement» et «au naturel», les prédicateurs eux-mêmes, avides d'amuser leur auditoire, introduisent dans la chaire la parole satirique, pratique mondaine, peu charitable et potentiellement scandaleuse. Fénelon déplore la domination des «peintures morales» qui l'emportent sur la parole de Dieu et détournent du véritable but de la prédication, qui est de «convertir»: «on écoute ces discours comme on lirait une satire; on regarde celui qui parle comme un homme qui joue bien une espèce de comédie»¹⁷. En 1687, le Père de Foix condamne de son côté cette contamination de la parole sacrée par la satire et la comédie, en soutenant que le rire et la raillerie sont incompatibles avec l'éloquence chrétienne:

Ces peintures naturelles et ridicules, me plaisent fort, répondis-je, lorsque je les trouve dans une Comédie, ou dans une Satyre [...] Mais un homme sage pourrait-il approuver, que l'on nous débite des Comédies, ou des Satyres pour des Sermons¹⁸?

Mais c'est Pierre de Villiers qui peut nous servir de principal témoin pour instruire ce curieux chassé-croisé entre satires et sermons; étant aussi bien prédicateur (jésuite d'abord, puis bénédictin) qu'écrivain satirique, l'abbé était en effet particulièrement bien placé pour commenter le rapport entre les deux métiers. Son ouvrage le plus répandu (une trentaine d'éditions entre 1682 et 1728) est un *Art de prêcher* en quatre chants, qui emprunte à l'*Art poétique* de Boileau son dessein général et même quelques vers individuels, de sorte qu'à la parution de cette pièce «toute la terre

¹⁶ *Maximes sur le ministère de la Chaire*, Paris, Beugnié, 1711, pp. 338-339 («Des portraits»). Les cinq autres «maximes» de ce chapitre servent toutes à condamner cette tentation «satyrique» de l'orateur sacré: «Comment se croit-il permis, ce qu'on punit dans les libelles satyriques?» (pp. 340-341); etc.

¹⁷ *Dialogues sur l'éloquence* (composés vers 1677-1681), dans *Œuvres*, éd. Jacques Le Brun, t. I, Paris, Gallimard, 1983, p. 22.

¹⁸ *L'Art de prêcher*, Paris, Pralard, 1687, pp. 168-169.

l'attribua au fameux Monsieur Despréaux, tant on la trouvait digne de ses autres ouvrages»¹⁹. A l'instar de son modèle, Villiers ne craint pas d'y mêler la satire à ses leçons et de railler maints méchants prêcheurs, s'autorisant pour cela de l'exemple de saint Jérôme et de saint Bernard. Si les traits satiriques servent ainsi à rendre plus amusant et plus efficace un poème didactique, ils lui paraissent en revanche déplacés dans les sermons: «Dans la Chaire jamais n'introduis la Satyre, / Et de peur d'ennuyer ne va pas faire rire»²⁰. Ce précepte est exposé plus longuement dans le *Traité de la satire* que Villiers publia en 1695, manifestement motivé par les violentes controverses entourant aussi bien la *Satire X* de Boileau que les *Caractères* de La Bruyère. Or, signe des temps, ce traité consacre un chapitre entier à la prédication, examinée au même titre que la comédie, les factums ou les pasquinades. Car selon l'auteur «la plupart des sermons sont devenus des portraits satiriques» visant non pas à édifier mais à amuser; dans ces sermons «indignes de la chaire»,

il semble que le prédicateur mette sa principale application à faire des portraits malins de tout ce qu'il y a parmi les hommes de ridicule et d'outré; s'attachant au détail de certaines passions et de certains usages, et faisant des tableaux agréables de tout ce que la mode introduit dans le commerce des hommes de nouveautés et de bizarreries.

Pour étayer son opinion, l'abbé invoque l'autorité, non pas d'un homme d'Eglise, mais... d'un poète satirique:

Quand un Poète de notre temps a voulu justifier ses satires par l'exemple de celles que les prédicateurs font tous les jours en chaire; je suis persuadé qu'il a moins pensé dans le fond à justifier ses satires, qu'à blâmer les prédicateurs. Ce trait de ce poète est une excellente instruction pour ceux qui lui ont donné lieu de s'autoriser par leur exemple²¹.

¹⁹ *L'Art de prêcher*, quatrième édition, Rennes, Denys, 1683, «L'Imprimeur au Lecteur»; selon cet avis, «il y a déjà longtemps que Monsieur Despréaux s'est déclaré qu'il n'y avait aucune part, et que l'Auteur était un homme d'esprit de sa connaissance qui méritait fort l'approbation qu'il avait eue». Sur ce poème, voir aussi Jacqueline Plantié, «L'éducation par la prédication vers la fin du XVII^e siècle, d'après l'*Art de prêcher* de l'abbé de Villiers», dans *Le XVII^e siècle et l'éducation*, supplément du numéro 88 de la revue *Marseille*, 1972, pp. 97-104.

²⁰ *L'Art de prêcher*, p. 40 (chant III).

²¹ *Traité de la satire, où l'on examine comment on doit reprendre son prochain, et comment la satire peut servir à cet usage*; Paris, Anisson, 1695, pp. 154-155.

L'allusion à l'auteur de la *Satire X* est transparente, et l'exégèse de son texte fort persuasive, quoique sans doute un peu trop moralisatrice. Lu au premier degré, Boileau paraît sérieusement «s'autoriser» de l'exemple des prédicateurs pour se faire excuser sa diatribe misogyne; c'est ainsi que Perault, entre autres, l'a entendu, sans pouvoir ou vouloir percevoir le ton discrètement railleur de cette mention des «Satires que les Prédicateurs font tous les jours en chaire». Car «dans le fond», pour reprendre les mots de Villiers, il ne s'agit certes pas ici d'un humble et respectueux hommage rendu aux prédicateurs contemporains, mais d'un trait moqueur que Boileau décoche à l'égard de ces nouvelles mauvaises langues qui semblent ambitionner de devenir ses confrères en satire²² – et qui ont, eux, l'heur de plaire aux femmes... Texte à double tranchant donc, qui, s'il complique singulièrement l'apologie du satirique (car il vaudrait mieux ne pas railler ce dont on déclare s'autoriser), lui permet en revanche de montrer par l'exemple qu'il sait parfaitement son métier et qu'il reste le vrai maître en matière de moquerie ingénieuse. L'auteur se félicitait d'avoir fini son poème «sur une plaisanterie, une boutade, “un trait de satire”»²³; il aurait pu en dire autant de l'avis au lecteur qui le précède.

Cette interprétation des déclarations préfacielles me semble pouvoir s'appliquer également aux vers qui leur font écho dans le corps de la satire:

Nouveau Prédicateur aujourd'hui, je l'avoue,
Ecolier²⁴, ou plutôt singe de Bourdaloue,
Je me plais à remplir mes sermons de portraits.
En voilà déjà trois peints d'assez heureux traits (*Sat. X*, vv. 345-348).

Dans un caractéristique mélange d'auto-dérision et d'auto-congratulation, Boileau se vante de son art en même temps qu'il le dégrade de façon comique, reprenant ou devançant les critiques que son œuvre ne cesse de provoquer. L'appellation de «singe» a ainsi l'air de donner raison à ceux, nombreux, qui l'accusent depuis toujours de n'être qu'un plagiaire ou traducteur d'Horace, un servile imitateur de Juvénal: en se traitant lui-même de «singe», Boileau singe en effet ses propres détracteurs... Fait nouveau, cependant, cet hémistiche burlesque accouple le magot, non pas à un poète païen, mais au plus célèbre prédicateur du temps, donnant par là

²² Dans une délicieuse épigramme de 1703, Boileau apostrophera ainsi ses adversaires jésuites, auteurs du *Journal de Trévoux*: «Mes Révérends Pères en Dieu, / Et mes Confrères en Satire» (*Œuvres complètes*, p. 269).

²³ Commentaire de Brossette; cité par Boudhors dans son éd. des *Satires*, p. 303.

²⁴ Une pré-variante, attestée par une lettre écrite à Racine le 7 octobre 1692 (*Œuvres complètes*, p. 754), porte non pas «écolier» mais «vrai disciple»: la substitution a sans doute été faite pour corriger le cacophonique *plouplu*.

une autre direction et une autre cible à la satire. Car, nous l'avons vu, en 1694 Boileau n'est pas le seul «écolier ou singe de Bourdaloue»; cinq ans auparavant déjà, La Bruyère notait que ce «grand modèle» n'avait enfanté que «de mauvais copistes»²⁵. Ce sont là ces «nouveaux Prédicateurs» dont Boileau s'amuse à endosser la soutane et dont il raille, tout en le partageant, le goût pour les portraits malins. Le poète n'assume un rôle que pour s'en moquer du même coup; dans ces vertigineux jeux de masques, la seule identité «constante» est celle de la parole satirique elle-même, sans cesse en mouvement pour mieux traquer le ridicule sous toutes ses formes.

A la conquête des «grands sujets»

Ainsi, Boileau se plaît à satiriser, tout en prétendant s'en réclamer, ces prédicateurs à la mode trop enclins à égayer leurs sermons de portraits satiriques. Mais il ne s'agit pas seulement de quelques traits isolés, décochés comme en passant et dénués d'autres significations: plutôt, les références aux prédicateurs remplissent dans la *Satire X* une fonction stratégique et permettent à Boileau de redéfinir, de façon aussi discrète que hardie, le champ et les ambitions de son *sermo*.

Bourdaloue n'est en effet pas le seul prédicateur nommé dans le poème: avant le père jésuite, c'est «le Père Desmares fameux Prédicateur» (note de Boileau) qui fait son apparition, suscitée par la harangue d'Alcippe en faveur du «joug» nécessaire de l'Hymen:

– Ha bon! voilà parler en docte Janséniste,
Alcippe, et sur ce point si savamment touché,
Desmares, dans Saint-Roch, n'aurait pas mieux prêché.
Mais c'est trop t'insulter. Quittons la raillerie.
Parlons sans hyperbole et sans plaisanterie. (*Sat. X*, vv. 118-122)

Il serait trop long de gloser ce passage, lui aussi diaboliquement ironique et paradoxal, surtout eu égard aux sympathies bien connues de l'auteur pour Port-Royal (loué juste après, au vers 126). Remarquons simplement qu'en ce qui concerne la structure énonciative du poème, le passage joue un rôle important de transition et de légitimation: car si le narrateur compare son *adversarius* au très controversé prêtre oratorien, c'est pour pouvoir aussitôt

²⁵ *Les Caractères*, «De la Chaire» 25 (1689). Comme La Bruyère, Boileau critique les mauvais copistes plutôt que l'excellent modèle; il paraît d'ailleurs que le satirique entretenait avec Bourdaloue de bonnes relations personnelles, dont la raillerie réciproque n'était point absente: voir par exemple l'anecdote que Boileau lui-même raconte à Brossette dans une lettre du 12 mars 1706 (*Œuvres complètes*, p. 701).

s'ériger lui-même en prédicateur: «Entends donc: et permets que je prêche à mon tour» (v. 124; notons cette répétition insistante du verbe *prêcher* dans l'espace de cinq vers). Suit effectivement une tirade ininterrompue de 336 vers qui mérite donc bien l'appellation de «sermon», bloc monologique assez étonnant dans un poème qui se prétend, selon le titre d'origine, un *Dialogue*. A l'intérieur de ce monolithe se trouve ensuite enchâssée la référence à Bourdaloue, elle aussi destinée à annoncer et excuser une autre particularité structurale de cette satire, le cortège interminable de «portraits» (c'est seulement bien plus loin dans le poème que ceux-ci seront mis en rapport avec l'œuvre de La Bruyère: v. 646). Par deux fois donc, d'une manière précise et délibérée, l'exemple de la prédication est mobilisé dans le cadre de ces transitions apologétiques assez laborieuses pour justifier des procédés de composition sans précédent dans l'œuvre du satirique.

Mais l'invocation des prédicateurs cautionne en outre une nouvelle ambition sur le plan thématique, et notamment l'entreprise hasardeuse de mêler la religion à ce qui d'abord ne semble être qu'une satire conventionnellement «gauloise» sur les tares des femmes et les malheurs des maris. C'est dans la tirade d'Alcippe-Desmares que se lit en effet pour la première fois le nom de Dieu (v. 106, puis de nouveau au v. 117), qui reviendra pas moins de douze fois dans la suite du texte; et la «raillerie» à l'égard de ce sermon «janséniste», même si elle paraît ici toute ponctuelle et anodine, fait déjà soupçonner que les querelles doctrinales ne resteront pas étrangères à cette satire. Les portraits tracés par le «Nouveau Prédicateur» se cantonnent d'abord dans le domaine des mœurs qui est l'apanage incontesté du genre satirique: «la Femme sans honneur, la Coquette, et l'Avare» (v. 349). Mais dès le portrait qui suit la mention de Bourdaloue, celui de «la revêche Bizarre» (v. 350), le poète laisse entendre qu'il vise plus haut et qu'il s'apprête à sortir des bornes habituelles de la satire. Après avoir comparé cette bourgeoise jalouse à la furie Alecto telle que la peint l'*Enéide*, il se rappelle lui-même à l'ordre en dénonçant son propre *furor* poétique:

Mais quoi? Je chausse ici le cothurne Tragique,
Reprenons au plus tôt le brodequin Comique,
Et d'objets moins affreux songeons à te parler. (vv. 389-391)

Résolution révoquée presque aussitôt, car le satirique se lasse de plus en plus des matières basses et frivoles:

Mais à quels vains discours est-ce que je m'amuse?
Il faut sur des sujets plus grands, plus curieux,
Attacher de ce pas ton esprit et tes yeux. (vv. 422-424)

On est quelque peu déçu de constater que ces «sujets plus grands» se réduisent d’abord à une «Savante» et une «Précieuse», personnages déjà amplement «diffamés» par Molière (v. 440). Il faut traverser encore près de cent vers avant d’arriver enfin au «grand» finale:

Il te faut de ce pas en tracer quelques traits,
Et par ce grand portrait finir tous mes portraits. (vv. 511-512)

Au terme de cette élévation progressive du *sermo* se trouve le caractère de la «Bigote» (v. 509), et on pourrait croire qu’ici encore Boileau ne fait que varier et actualiser un type satirique bien établi, illustré notamment par la Macette de Régnier. Mais loin de se borner à la satire des mœurs, le portrait de la fausse dévote sert en fait de tremplin pour bondir, non seulement sur le «Directeur de Femmes» et sa pernicieuse casuistique²⁶, mais encore sur bon nombre de sujets théologiques clairement désignés, de l’«oraison mentale» et du «Quiétisme» au «Molinisme» et à l’«Athéisme». Comme le souligne François-Xavier Cuche, «c’est aussi par cette place considérable des thèmes religieux actuels, engageant dans les débats théologiques les plus âpres du temps, que la *Satire X* de Boileau innove par rapport à la source si souvent imitée de la *Satire VI Contre les femmes* de Juvénal [...] Il reste que [Boileau] raisonne peu dans la *Satire X*: il prend parti dans des controverses religieuses mais il n’argumente pas»²⁷. C’est justement la technique des «portraits», procédé littéraire partagé par les satiriques (à la suite de Molière et de La Bruyère) et les prédicateurs (à l’école de Bourdaloue), qui permet ici à Boileau d’étendre sa raillerie aux questions religieuses, en attendant de se poser plus franchement, avec l’*Epître XII*, en «Théologien téméraire» (préface aux *Epîtres nouvelles*, p. 53).

En lisant cette annonce claironnante de «sujets plus grands» qui doivent dorénavant supplanter les «vains discours» (vv. 422-423), il est difficile de ne pas songer à la remarque bien connue de La Bruyère, dont certains affirment qu’elle vise précisément Despréaux:

Un homme né chrétien et Français se trouve contraint dans la satire,
les grands sujets lui sont défendus, il les entame quelquefois, et se

²⁶ Pour Boudhors, «tout l’art des préparations insensibles, des jalonnements calculés, des détours félins – des “transitions” – est ici employé à diriger, retarder, ménager, brusquer enfin, le bond sur la proie», à savoir «le Casuiste» (éd. citée, p. 283).

²⁷ «Dieu et les “satyres”», pp. 205-206.

détourne ensuite sur de petites choses qu'il relève par la beauté de son génie et de son style²⁸.

A partir de la *Satire X*, Boileau ne se laisse plus défendre les «grands sujets», tout en s'amusant à y mêler toujours ces «petites choses» qui permettent de brocarder dans le détail les mœurs contemporaines. Après tout, on l'a vu, les prédicateurs eux-mêmes ne craignent pas d'entremêler dans leurs sermons l'exhortation aux grandes vertus chrétiennes et la peinture des petits ridicules mondains, au risque de ravalier ainsi la dignité de la chaire. Puisque les nouveaux prédicateurs, au lieu de prêcher simplement l'Évangile, se sont mis à peindre «des tableaux agréables de tout ce que la mode introduit dans le commerce des hommes de nouveautés et de bizarreries» (pour reprendre les mots de Villiers), pourquoi le poète satirique de son côté ne devrait-il pas élever son art en le faisant porter sur ces hautes matières qui lui semblaient naguère défendues?

Les œuvres ultérieures confirment cette nouvelle posture du satirique qui ne cessera plus désormais de «prêcher» à cœur joie, comme l'affiche – là encore, bien entendu, de manière ludique et parodique – l'*Épître XI*: selon son jardinier, en effet, Boileau «parle quelquefois mieux qu'un Prédicateur» (v. 36); celui-ci ne se fait pas prier et se lance dans un «début de prône» (v. 113) qui ne tarde pas à endormir Antoine: «Ma foi, le plus sûr est de finir ce sermon» (v. 116). Ces comparaisons facétieuses, insérées dans une œuvre en apparence toute terre à terre, annoncent en vérité un «sermon» d'une portée bien plus grande qui provoque non pas le sommeil mais la fureur des Jésuites: l'*Épître XII sur l'amour de Dieu*, dans laquelle le poète ose «en vers audacieux traiter ces points sacrés» (v. 165); la prosopopée finale de cette épître va jusqu'à mettre la «bouche divine» elle-même au service de la raillerie, en imaginant que le Créateur recourt à d'«ironiques mots» et à la «dérision» pour confondre un docteur sacrilège (vv. 232-234). Si les développements théologiques peuvent sans doute plus

²⁸ *Les Caractères*, «Des Ouvrages de l'esprit» 65 (1688). Pour les détracteurs de Boileau, par contre, la satire en tant que telle est un mode de poésie irréparablement «bas» et «petit», par nature (et non par «contrainte» culturelle) incompatible avec les «grands sujets» qui ne conviennent qu'à des genres plus nobles, comme l'épopée ou l'ode. Perrault semble ainsi complètement méconnaître (ou escamoter) la tentative de Boileau de relever le ton et la matière de la satire: «Au lieu de voler toujours terre à terre, comme un Corbeau qui va de charogne en charogne, que ne s'élève-t-il comme un Aigle vers les grandes et les hautes matières? Le Ciel, la Terre, les Enfers, les Anges et les Démons, Celui même qui a fait toutes choses, peuvent être le digne objet de ses travaux et de ses veilles» – mais seulement s'il abandonne enfin la satire (préface à *L'Apologie des femmes*, non paginée).

aisément trouver place dans l'épître que dans la satire²⁹, les deux dernières satires continuent cependant d'adopter, elles aussi, le registre sermonnaire. «Revenons de ce pas à mon texte égaré», dit le poète-prédicateur de la *Satire XI* (v. 47), qui passe rapidement de la satire morale et sociale à la satire religieuse, gourmandant les faux dévots et concluant «que ce n'est qu'en Dieu seul qu'est l'Honneur véritable» (v. 206). Et enfin, on sait par quel impubliable libelle «janséniste» Despréaux, devenu «de Pascal, de Wendrock, copiste misérable», termine sa «course satirique» (*Sat. XII*, vv. 325-326, 337).

C'est effectivement le modèle des *Provinciales* qui oriente en dernière instance ce cheminement persévérant de Boileau vers une certaine forme de satire chrétienne, dont nous avons vu les prémices dans la *Satire X* et ses références retorses à Bourdaloue et compagnie. Les auteurs ecclésiastiques (Villiers, Foix et al.) qui blâment les «satires» auxquelles se livrent les prédicateurs mondains partent du principe que le rire, les plaisanteries, les attaques personnelles profanent la chaire et ne doivent pas être mêlés aux grands sujets religieux. Il est possible que Boileau, comme La Bruyère, pense de même en ce qui concerne l'éloquence sacrée; mais quand il s'agit de son propre art, le satirique vise par contre à une synthèse entre la moquerie et le sérieux, le ridicule et la religion, épousant ainsi l'argumentation pascalienne (dans la *Onzième Provinciale*) ou encore, plus en amont, érasmienn³⁰. Si un tel idéal synthétique semble déjà informer *Le Lutrin* (en n'y produisant cependant qu'un mélange bien hétéroclite), c'est avec la *Satire des femmes*, en se posant en «singe de Bourdaloue», que Boileau parvient à élargir résolument le champ de la satire et à attaquer de face les grandes questions religieuses et théologiques, sans avoir à abjurer ce «méchant métier» qui est, irrémédiablement, le sien. En cette fin du XVII^e siècle, face à la corruption quasi généralement dénoncée de la prédication – dégénérée en amusement profane, spectacle mondain, profession mercenaire... – c'est paradoxalement la parole laïque, libre et variée, du poète satirique qui peut prétendre mieux remplir l'office de *sermo* chrétien, en unissant en quelque sorte les fines railleries d'Horace et les diatribes enflammées de Juvénal aux homélies familières et énergiques de saint Jean Chrysostome.

²⁹ Cf. déjà l'*Epître III*: «Moi-même, Arnauld, qui te prêche en ces rimes» (v. 86).

³⁰ Voir surtout la célèbre lettre à Martin Dorp de mai 1515. Emmanuel Bury souligne l'influence de la Folie érasmienn^e sur le projet des *Caractères* et précise qu'«en reliant l'esthétique du ridicule [celle de Molière] à l'idéal évangélique d'Erasmus, La Bruyère renoue aussi avec le rire grave de Pascal: c'est saint Augustin qui dresse son ombre derrière ces deux auteurs» («Introduction» à son édition des *Caractères*, p. 39).